Image not found or type unknown

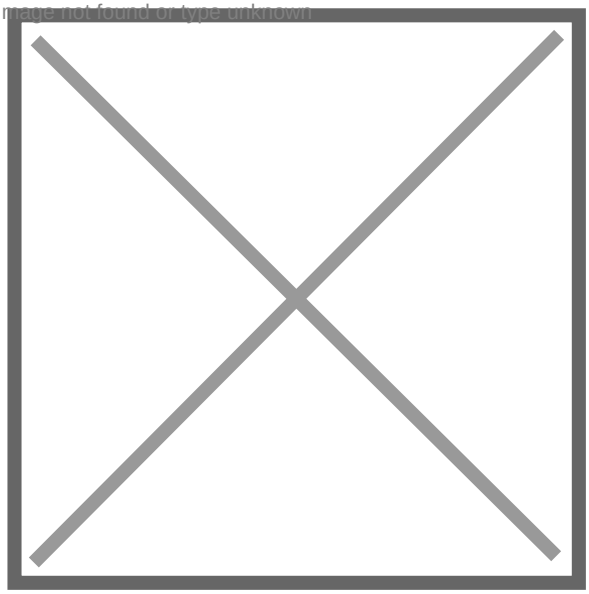

Vente moto entre particuliers

Par **Astuce 51**, le **07/03/2023** à **16:30**

Bonjour,

J'ai vendu une moto à un particulier le 29/01/23. Ce jour, je reçois un recommandé de l'acheteur me demandant de payer une réparation en me joignant un devis qui s'élève à 362e du 24/02). La réparation fait état d'un remplacement de kit de roulement en précisant que la moto est immobilisée au regard du risque important pour sa sécurité et qu'il s'agit d'un vice caché. Il a fait essayer la moto par son fils sur place et sont rentrés avec (essai sur autoroute de + de 200km). Le soir de la vente il me signifie être bien rentré sans problème. J'ai vendu cette moto en toute bonne foi avec facture garage de moins d'un an sans remarque éventuelle de mon garagiste. Je vais prendre contact avec mon assureur mais je voudrais savoir quels sont les risques encourus pour moi ? le vendeur menace de faire appel à son assistance juridique.

Par **amajuris**, le **07/03/2023** à **18:09**

bonjour,

il appartiendra à votre acheteur de prouver, puisqu'il met en avant un vice caché, que ce défaut existait le jour de la vente, ce qui n'est pas évident puisqu'il a roulé plus de 200 km après son achat.

en outre, votre acheteur aurait dû vous informer de ce défaut avant de faire la réparation pour une éventuelle expertise.

maintenant que la réparation est faite, votre acheteur ne peut pas prouver que le défaut existait le jour de la vente.

un peu facile de faire réparer puis de prétendre que le défaut existait le jour de la vente.

salutations

Par **Astuce 51**, le **07/03/2023** à **18:20**

Merci pour cette réponse rapide. l'acheteur n'a pas encore fait réparer, jai reçu un devis de réparation.

Par contre, comment peut-il prouver que ce défaut existait le jour de la vente.

Cordialement

Par **Visiteur**, le **07/03/2023** à **19:33**

Bonjour
Seule une expertise peut aider à le déterminer.
Il ne vous a envoyé qu'un devis, qu'il a pu demander a un mécanicien !!!
Après, vous pourriez aussi négocier sur un pourcentage à prendre chacun en charge...

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés